

VERSO ENERGY, RYAM et la Commission Européenne signent la convention de soutien Innovation Fund du projet ReStart, projet de production de carburants durables de synthèse pour l'aviation (e-SAF)



Paris, le 24 mars 2026 – ReStart, projet industriel de production de carburants synthétiques durables pour l'aviation (e-SAF) développé par VERSO ENERGY, et porté en consortium avec RAYONNIER A.M. (RYAM) à l'Innovation Fund, figurait parmi les trois projets e-SAF lauréats du guichet Large Scale de l'Innovation Fund retenus en novembre 2025 par la Commission européenne, et invités à la préparation de la signature d'une convention de soutien. Cette convention a été signée le 18 mars par les différentes parties. Elle positionne ReStart comme l'un des projets e-SAF européens les plus matures, prêts à accompagner la croissance des besoins européens en e-SAF entre 2030 et 2050.

Implanté sur la commune de Tartas (Landes, France), le projet **ReStart (Renewable e-SAF Tartas)** a vocation à figurer parmi les premières usines européennes de production de carburants de synthèse pour l'aviation à grande échelle, en capturant et valorisant le CO₂ biogénique émis par l'usine de cellulose de spécialité opérée par RYAM. Il vise à répondre aux objectifs de décarbonation du secteur aérien fixés par le règlement ReFuelEU Aviation avec des mandats d'incorporation croissants sur la période 2030-2050, en cohérence avec le Pacte vert européen, et au bénéfice de la souveraineté énergétique et du leadership industriel européens.

Suivant une logique de réplication d'un concept d'usine standardisée à partir du projet DEZiR (porté par Verso Energy en Normandie et également lauréat de l'Innovation Fund), le projet déploiera au sein d'une seule et même installation des procédés intégrés de capture de CO₂ biogénique, d'électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable et bas-carbone, de synthèse de e-méthanol, puis de conversion en e-kérosène (e-SAF) via le procédé « Methanol-to-Jet » (MtJ). Ce concept d'usine standard, conçu pour être répliquable, est actuellement développé dans le cadre des études d'ingénierie FEED menées par Rely (co-entreprise entre Technip Energies et John Cockerill) pour le projet DEZiR, lancées fin 2025.

La participation de RYAM au consortium contribue à sécuriser l'approvisionnement en CO₂ biogénique un intrant clés pour la production de e-SAF. La signature de cette convention de financement avec l'Agence Exécutive Européenne pour le Climat, les Infrastructures et l'Environnement (CINEA) officialise le soutien de l'Union Européenne au projet dans le cadre du programme Innovation Fund.

« L'actualité géopolitique rappelle avec force la nécessité de renforcer notre souveraineté énergétique et de réduire notre dépendance aux importations fossiles. En répliquant son concept d'usine standard développé pour le projet DEZiR sur le projet ReStart, Verso Energy entend faciliter et accélérer l'émergence de la filière européenne de production de e-SAF, et accompagner dès 2030 la mise en place et la croissance des objectifs fixés par ReFuelEU Aviation. » déclare Antoine Huard, directeur général et co-fondateur de Verso Energy.

A propos de Verso Energy :

Énergéticien intégré et pionnier, Verso Energy accélère la décarbonation de l'industrie et des transports aérien et maritime grâce à la production de molécules bas carbone de nouvelle génération. Avec 2 GW de projets d'énergies



renouvelables en développement, en construction ou en exploitation, et des projets phares comme Carlhyng — le premier projet européen d'acier vert — Verso Energy se positionne à l'avant-garde de l'innovation. L'entreprise pilote également le développement de huit unités de production de e-fuels, réparties entre la France, la Finlande et les États-Unis, affirmant son statut de leader européen des carburants synthétiques. En conjuguant vision, technologie et capacité industrielle, Verso Energy s'engage à bâtir un avenir décarboné.

En savoir plus : <https://verso.energy/>

Contact presse : Stéphanie LEFEBVRE – OUSTRY (slefebvre@aromates.fr, +33 6 11 47 48 83)

« Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA). Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent en être tenues pour responsables. »